

SEANCE DU 12 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 12 avril à 18h00, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le 6 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de réunion au 53 bis avenue Bouloc Torcatis à Carmaux, sous la Présidence de Fatima SELAM, Vice-Présidente du CIAS.

Membres présents : 12

AZAM Martine, BLANQUET Marguerite, BLAVIER Yveline, BONFANTI Djamila, COURVEILLE Martine, ORRIT Didier, PLO Pascal, REDO Aline, SELAM Fatima, SOURDIN Anne, TIREFORT Jean-Michel, VIDAL Suzette.

Membres excusés : 7

DURAND Rosette, LEYMARIE Muriel, MILESI Marie, PUEYO Patricia, ROMIGUIER Valérie, SOMEN Didier, TOUZANI Rachid.

NOMBRE DE MEMBRES - QUORUM : 10			
Membres en exercice	19	Membres avec pouvoir	0
Membres présents	12	Voix délibératives	12

Secrétaire de séance : COURVEILLE Martine

Ordre du jour :

- 1) Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 4 avril 2023,
- 2) Approbation du compte de gestion de l'exercice 2022,
- 3) Approbation du compte administratif de l'exercice 2022,
- 4) Affectation définitive des résultats de l'exercice 2022,
- 5) Adoption du budget primitif 2023,
- 6) Choix du prestataire pour la gestion des tickets restaurants,
- 7) Questions diverses.

1- ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 AVRIL 2023

La Vice-Présidente rappelle les différents points examinés lors de la séance du Conseil d'Administration du 4 avril 2023 et propose à l'assemblée de passer à leur adoption.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 avril 2023.

2- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2022

La Vice-Présidente donne lecture du compte de gestion tel qu'il a été établi par la Direction Générale des Finances Publiques (cf. annexe)

	Résultat à la clôture de l'exercice 2021	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
Investissement	9 624.30	-22 380.81	-12 756.51
Fonctionnement	88 093.26	-35 363.84	52 729.42
TOTAL	97 717.56	-57 744.65	39 972.91

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE le compte de gestion de l'exercice 2022 du CIAS,
DECLARE qu'il n'appelle ni observations, ni réserves sur la tenue des comptes.

3- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2022

La Vice-Présidente présente, chapitre par chapitre, le compte administratif de l'exercice 2022 du CIAS, ainsi que le résultat de clôture au 31/12/2022.

Les opérations de l'exercice 2022 font ressortir les résultats suivants :

Compte administratif	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 222 572.02	34 097.98
RECETTES	1 187 208.18	11 717.17
RESULTATS 2022	- 35 363.84	- 22 380.81
RESULTATS ANTERIEURS	88 093.26	9 624.30
RESULTATS CUMULES	52 729.42	- 12 756.51

Les membres du Conseil d'Administration constatent la concordance entre le compte administratif 2022 et le compte de gestion 2022. (cf. annexe)

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2022.

4- AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022

La Vice-Présidente rappelle les résultats de l'exercice 2022.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

VALIDE l'affectation définitive des résultats de fonctionnement, tels que présentés ci-après :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-35 363,84
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	88 093,26
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	82 729,42
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-12 756,51
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	12 756,51
AFFECTATION =C. = G. + H.	82 729,42
1) Affectation en réserves R1068 en Investissement G = au minimum couverture du besoin de financement F	12 756,51
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	39 972,91
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

5- ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2023

La Vice-Présidente rappelle le débat d'orientation budgétaire et présente le budget primitif 2023 (cf. annexe) qui s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 1 474 292.00 € et en section d'investissement à hauteur de 47 698.00 €.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

ADOpte le budget primitif.

6- CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LA GESTION DES TICKETS RESTAURANTS

Les agents du CIAS bénéficient, aux mêmes conditions que les agents de la 3CS, de titres restaurant d'une valeur faciale de 7€ avec participation employeur à hauteur de 50%.

Jusqu'à présent, la gestion des titres restaurants du CIAS ne s'effectue pas avec le même prestataire que celui de la 3CS.

La 3CS vient de procéder à une consultation sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour une durée de 4 ans maximum. La Commission d'Appel d'Offres a retenu l'entreprise SODEXO PASS FRANCE - 92245 MALAKOFF.

Depuis plusieurs années, la carte « titres restaurant » se développe et vient remplacer progressivement le titre papier. A la 3CS, les agents disposent de titres papier. Certains commerçants ne prendront plus de titres papier dans les mois et années à venir. Le marché prévoit la possibilité de passage du titre papier à la carte en cours de marché et de façon progressive avec un mix papier / carte possible.

Vu l'évolution possible citée ci-dessus, et le souhait de gérer dans les mêmes conditions les avantages sociaux attribués aux agents du CIAS et de la 3CS, il serait judicieux de choisir le même prestataire que le 3CS pour le CIAS.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE le choix du prestataire.

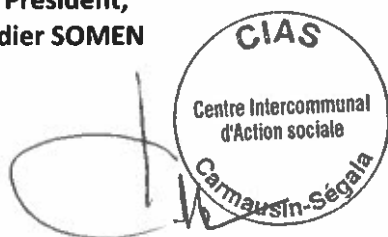
7- QUESTIONS DIVERSES

Aucune.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été évoqués, Madame la Vice-Présidente clôt la séance.

Fin du Conseil d'Administration.

**Le Président,
Didier SOMEN**



**La secrétaire de séance
Martine COURVEILLE**

A handwritten signature in black ink, which appears to be "Martine Courveille".